
Adresse de la société populaire de Rocroy qui annonce le don d'un cavalier prêt à partir et des chemises pour les frères d'armes, et demande à changer son nom en celui de Roc-Libre, lors de la séance du 26 nivôse an II (15 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Rocroy qui annonce le don d'un cavalier prêt à partir et des chemises pour les frères d'armes, et demande à changer son nom en celui de Roc-Libre, lors de la séance du 26 nivôse an II (15 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 349-350;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36175_t2_0349_0000_15

Fichier pdf généré le 15/05/2023

17

Le comité révolutionnaire du district de Thouars envoie 275 liv. 11 s. en numéraire, trouvé dans la cave d'un ex-chanoine desservant des brigands de la Vendée, et 5 mares 6 onces 4 gros d'argenterie d'église (1).

Mention honorable (2).

18

La municipalité et le comité de surveillance de la commune de Chezery, district de Gex, exposent à la Convention que, dans une de leurs assemblées, il a été unanimement arrêté d'employer chaque décadi à la lecture des lois, et à des discours patriotiques propres à rappeler les citoyens aux devoirs de la société et à la pratique de la vertu; que cette commune n'est habitée que par de pauvres cultivateurs, mais que le peu qu'ils ont, ils sont prêts à le donner, et à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour défendre la cause de la liberté. Ils invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix (3).

Mention honorable (4).

[*Chezery, 30 frim. II*] (5)

«Le maire, officiers municipaux, procureur de la Commune, président, membres du Comité de surveillance de la commune de Chezery, district de Gex, département de l'Ain, exposent et faisant à savoir à la Convention nationale que nous nous sommes assemblés ce jourd'hui décadi trentième frimaire de l'année deuxième de la République française une, indivisible et démocratique.

Nous avons unanimement arrêté que chaque décadi sera employé dans notre dite commune à la lecture des lois et à des discours patriotiques qui rappelleront l'homme aux devoirs de la Société et à la pratique de la vertu...

D'un parfait accord, nous remercions la bienfaisante Montagne de la Convention nationale de ce qu'elle a purgé le marais de sont sint, et qu'elle nous a délivrés de l'infâme tyranie de l'inhumanité, et nous la dirons avec franchise à cette même Convention que nous avons toujours honoré, respecté et fait exécuter ses sages décrets et que nous n'est pouvons pas nous racassés du fruit délicieux de ses pénibles travaux. Mais nous la supplions au nom de la Société et de l'humanité de rester à son poste jusqu'à la paix pour le mentien du droit de l'homme.

Croyez nous, Citoyens Législateurs, que nous n'est sommes que des pauvres cultivateurs, montagnards, sans indication presque point de fortune mais le peu que nous en avons nous sommes prêts à l'offrir à la Nation pour détruire les tyrans et consolider et faire triompher ce beau titre sacré des Français que l'on appelle Constitution.

Citoyens Représentants, soit Convention Natio-

nale, nous vous observons que nous avons juré plusieurs fois d'être fidèles à la Nation, à la loi de maintenir de tout notre pouvoir la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République jusqu'à la dernière goutte de notre sang; et nous y persistons de nouveau et nous venons renouveler cet même serment à la face de la Raison et avons tous dit d'une voix unanime en bons patriotes et vrais républicains et sans enlottes: Vive la Constitution, Vive la République, Salut, Union, fraternité, amitié à la Convention nationale, Haine, Gairre aux Tyrans et à leurs complices. Nous voulons la liberté ou la mort. Tels sont nos sentiments.»

CARY (*procureur*), F. JULLIARD (*maire*), BENOIT, MERLHON (*off. mun.*), JACQUINOT (*off. mun.*), W. DELION (*secrét.*), BLANC (*présid.*), MATHIEU (*vice-présid.*), CORY, BLANC, GROS, J. CHENAD, ROSTAND, MATHIEU, DURAFOUR, JULLIARD, FROLEMENT.

19

La société populaire de Rocroy envoie à la Convention nationale une adresse par laquelle elle lui annonce tenir à la disposition du ministre de la guerre un cheval, ses harnois et l'équipement d'un cavalier: elle joint à ce don celui d'environ 200 chemises pour nos frères d'armes. Elle prévient aussi que la commune de Rocroy vient d'envoyer tout son mobilier d'église, et que sa dénomination lui paroissant rappeler le souvenir exééré des rois, elle demande d'être autorisée à la changer en celle de Roc-libre. Elle envoie le procès-verbal de la fête nationale célébrée dans cette commune par l'universalité des habitants et de la garnison, et termine son adresse par inviter la Convention à marcher constamment dans la carrière révolutionnaire, à continuer de prendre de grandes mesures, de faire de grands exemples de sévérité et de justice, et à rester à son poste jusqu'à ce que la paix ait assuré le bonheur de la patrie et consolidé sa liberté (1).

Mention honorable (2), renvoi au ministre de la guerre et au comité d'instruction publique.

[*Rocroy, 3 niv. II*] (3)

«Citoyens,

Nés sur un sol ingrat, séjour des frimas et des glaces, vrais Montagnards, par la situation comme par les sentiments, les hommes en quelque sorte de la Nature, nous n'en sentons que mieux le prix de la liberté, nous sommes pauvres, notre patriotisme fait notre richesse, le seul fruit que produise notre sol, c'est un dévouement entier à la République.

Nous offrons à la patrie un cheval avec ses harnois et l'équipement d'un cavalier; nous demandons, qu'instruit de cette offre par vous, le Ministre de la Guerre nous indique le lieu où nous devons le rendre, et qu'il nous apprenne si notre don vous seroit plus agréable en y joignant un cavalier, pris hors de la réquisition.

(1) P.V., XXIX, 260. Mention dans *J. Sablier*, n° 1079; *C. Eg.*, p. 125; *J. Fr.*, n° 479.

(2) *Bⁿ*, 27 niv. (2^e suppl^o).

(3) P.V., XXIX, 260.

(4) *Bⁿ*, 27 niv. (2^e suppl^o).

(5) *C.* 288, pl. 887, p. 15.

(1) P.V., XXIX, 261. Mention dans *J. Sablier*, n° 1079; *C. Eg.*, p. 125; *Bl. U.*, XXXV, 428; *J. Fr.*, n° 479.

(2) *Bⁿ*, 27 niv. (2^e suppl^o).

(3) *Fⁿ* 1008^o, pl. 2, p. 1688.

Nous déposons également sur l'autel de la patrie et pour le soulagement de nos frères d'armes, environ 200 chemises.

Nous vous annonçons le départ de l'argenterie et des cuivres de cette commune. Nous ne nous réservons que le fer dont nous saurons toujours faire usage à la défense de la liberté.

Cette commune portoit un nom (Rocroy) propre à rappeler le souvenir exécré des rois, son conseil général vient de voter à l'unanimité pour le changement de ce nom en celui de *Roclibre*. Il nous tarde que ce nom soit consacré par un décret.

Nous vous envoyons le procès-verbal de la Fête de la Raison célébrée en cette commune par l'universalité des habitants et de la garnison, il vous apprendra que nous saurons aussi bien terrasser les préjugés que combattre nos ennemis.

Placés à l'extrême frontière, nous n'en avons que plus de haine pour les tyrans, nos voisins, nous les harcelons souvent, et nous jurons tous, si jamais ils attaquent nos murailles ou plûtôt nos principes, d'être vainqueurs ou de mourir libres. La France, esclave a dû à nos braves ancêtres son salut et la fameuse journée de Rocroy ! Nous sommes leurs dignes enfants; aujourd'hui nous combattons pour la liberté, c'est assez vous dire ce que vous devez attendre de nous.

O vous qui exercez par nous et pour nous l'autorité souveraine, fermes dans votre marche, fidèles à vos devoirs, continuez à déjouer avec une énergie vraiment républicaine les perfides complots de nos ennemis, marchez avec constance dans la carrière révolutionnaire, continuez à prendre de grandes mesures, à faire de grands exemples de sévérité et de justice, et surtout tenez, sans désespérer le timon de l'État jusqu'à ce que la paix ait assuré notre bonheur en consolidant notre liberté.»

L. CRIP (*présid.*), GOMBAUT (*secrét.*), COUCHE (*secrét.*), HUART (*secrét.*).

[P.-V. de la Fête de la Raison]

A Rocroy la raison a maintenant place au-dessus des préjugés, la Philosophie y a terrassé les monstres du fanatisme et de la féodalité, ce triomphe a porté l'enthousiasme dans le cœur des habitants; ce qui a fait proposer par la Société populaire de cette commune de célébrer une fête en l'honneur de la Raison; cette proposition a été accueillie par tous les habitants, eut son exécution le 1^{er} décadi de frimaire.

Dans l'ordre suivant

Sur l'esplanade fut dressé un autel dédié à la Raison, sans faste, et orné simplement des attributs de la Raison; dans le milieu s'élevait un faisceau d'armes et de fusils surmonté du bonnet de la Liberté et de l'oriflamme tricolore et ce faisceau d'armes portait cette devise : *il n'y a que les amis de la liberté qui sachent faire de nous un usage raisonnable*. Un flambeau allumé placé à droite de l'autel, représentait le flambeau de la Philosophie; à la gauche était placé un autre flambeau éteint et presque usé, [il] représentait celui de la discorde et du fanatisme.

A 10 heures précises tous les corps civils et autorités constituées sur invitation de la Société

populaire s'assemblèrent au lieu où elle tient ses séances.

Sur la même invitation tous les corps militaires composant la garnison s'assemblèrent sur la place d'armes.

A 11 heures précises, un coup de canon fut le signal de la marche. Alors le cortège sortit du temple de la Liberté dans l'ordre suivant : un vieillard majestueux représentant la Philosophie, s'avance escorté de 10 jeunes citoyennes vêtues simplement en blanc, et à la tête ornée du ruban des trois couleurs chérics, deux de ces citoyennes servaient d'appui au vieillard chancelant et soutenaient sa marche, ce qui offrait un coup d'œil intéressant.

Une musique guerrière précédait la marche.

Tel fut l'ordre de marche jusqu'au lieu où était dressé l'autel de la Raison; ce cortège y étant arrivé, la troupe se forma en bataillon carré, alors le vieillard alla s'asseoir sur un siège préparé sur le gradin le plus élevé de l'autel, les dix jeunes citoyennes se placèrent debout à ses côtés; tous les citoyens assistants formèrent un cercle autour de l'autel; on commença par entonner les hymnes patriotiques les plus propres à animer les cœurs pour l'objet de la fête; un roulement des tambours fit observer le silence, un discours analogue à la circonstance fut prononcé par le Président de la Société populaire à la suite duquel une des jeunes citoyennes posa une couronne de chêne sur la tête du vieillard; se présentèrent aussitôt après les défenseurs de la Patrie qui avaient reçu des blessures pour la cause de la Liberté. Les uns s'avançaient d'un pas mal affermi par la douleur que leur causait une cuisse ou une jambe atteinte d'un coup de feu, les autres soutenant avec peine des membres lacérés par le fer des satellites des tyrans, et encore convalescents s'approchaient auprès du vieillard qui détachait sa couronne de dessus sa tête la posait sur la tête de chacun d'eux et leur donna le baiser fraternel en leur témoigna [nt] par là, la reconnaissance du peuple leur vrai souverain; ce spectacle attendrissant ému tellement les cœurs que beaucoup d'assistants par un mouvement spontané courraient se précipiter sur leurs frères encore souffrants, allaient les embrasser les larmes aux yeux et semblaient envier leurs blessures. A ce spectacle vraiment sensible succéda un autodafé patriotique de tous les vestiges de la féodalité, de toutes les paperasses, dossiers et liasses de la dévorante chicane, qu'on avait entassés sur un bûcher composé de matières combustibles; alors le vieillard quitta son siège, prit le flambeau de la philosophie allumé et d'une main qui semblait se rajeunir pour une telle opération, mit le feu au bûcher, aux applaudissements réitérés du peuple, qui voyait se consumer dans les flammes ces restes odieux de féodalité. Alors le président cria à haute voix : *Peuple souviens-toi de ne jamais laisser renaître le monstre de la féodalité et du fanatisme, que tu terrasses avec tant de joie; tous les bras s'élevèrent alors au Ciel pour invoquer l'affermissement de la République et de la Liberté, et tous les assistants se jurèrent paix et fraternité; et guerre éternelle aux ennemis de la Liberté et de l'égalité; le bruit du canon confondu dans les airs avec des cris de joie annonçaient aux peuples voisins les transports d'allégresse de Rocroy. La cérémonie achevée, tout le cortège s'en retourna dans le même ordre qu'auparavant, et se rendit en la*